



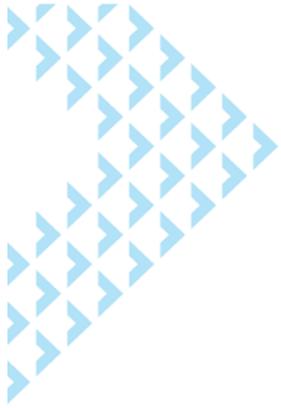
Aire d'exercice canin

Séance d'information et d'échanges
le 23 septembre 2019



Déroulement

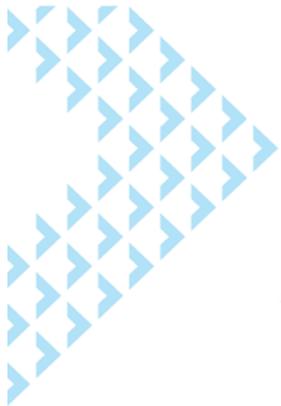
- Portrait de la situation des aires d'exercice canin dans l'arrondissement et des détenteurs de permis
- Critères d'analyse
- Réglementation
- Nouvelle aire d'exercice canin
- Concept d'aménagement
- Période de questions
- Activités dans la nouvelle aire d'exercice canin
- Période de questions



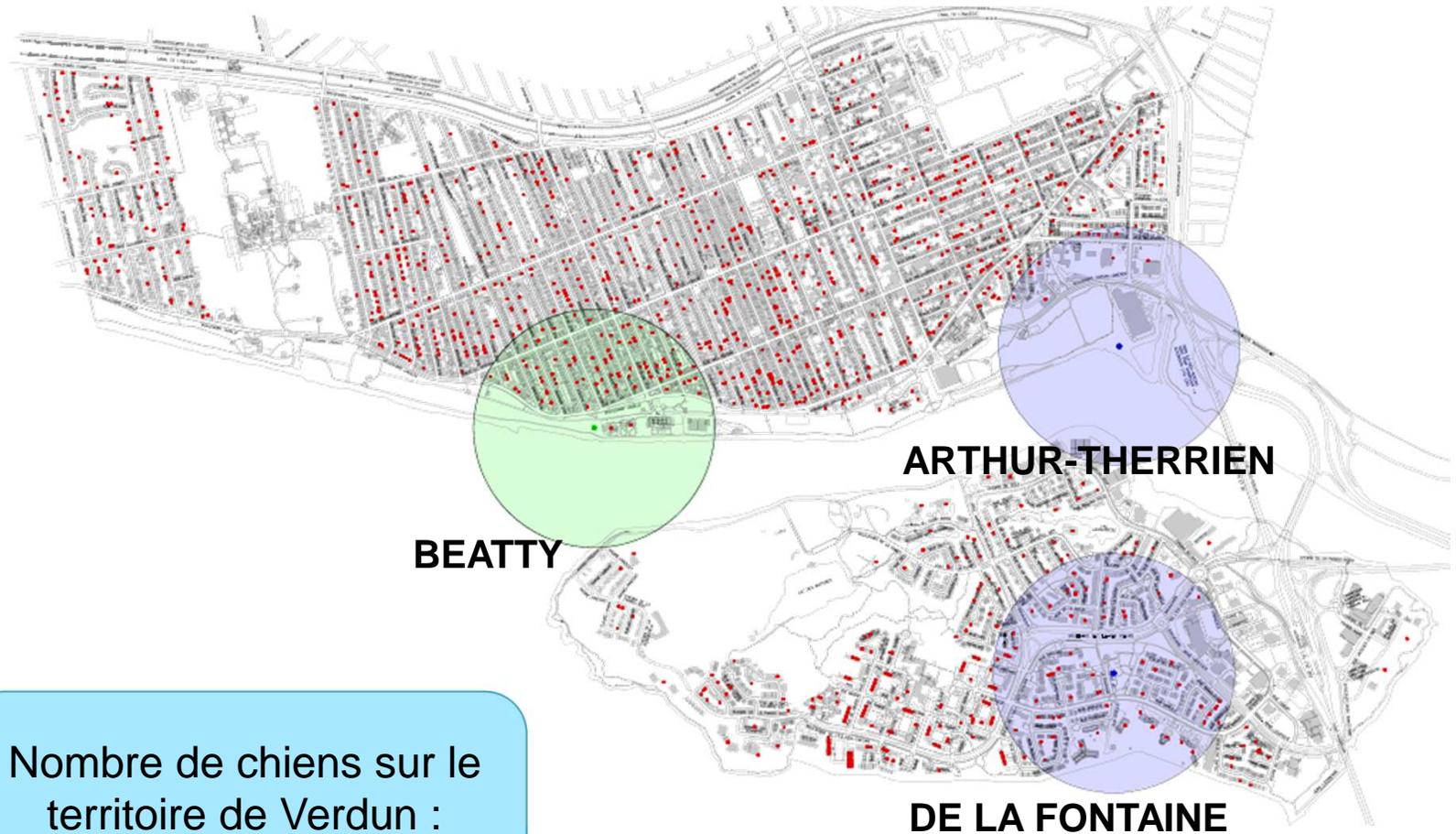
Aires d'exercice canin

- Les aires d'exercice canin (AEC) sont des espaces réservés aux chiens et à leurs propriétaires ou gardiens.
- Elles permettent de faire courir les chiens librement, sans laisse, ce qui est interdit ailleurs et passible d'amende.

On dénombre plus de 50 aires d'exercice canin accessibles à l'année dans l'ensemble des arrondissements



Répartition Détenteurs de permis de chien (2016)



Nombre de chiens sur le territoire de Verdun :
2 500 chiens enregistrés

Localisation Sites existants et future AEC

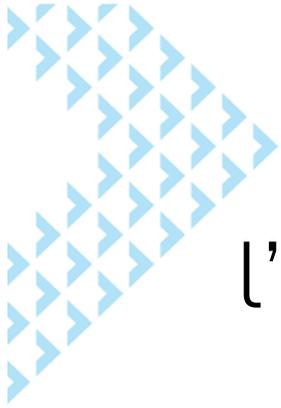


Rayon de 500m

En vert : Site présenté

En bleu : Sites existants

En rouge : Sites extérieurs



Critères d'analyse pour l'aménagement d'une nouvelle AEC

- Accessible toute l'année;
- Superficie minimale : 1 800 m²;
- À une distance raisonnable des résidences;
- À une distance raisonnable des jeux d'eau, des pataugeoires et des aires de jeu clôturées;
- Visuellement accessible de la rue;
- Proximité d'accès à un point d'eau;
- Éclairage suffisant;
- Surface adéquate, drainante et durable.

Critères provenant des recommandations énoncées dans le rapport « Études sur les bonnes pratiques en matière d'aménagement et de gestion des aires d'exercice canin »

Site : intersection de la rue Beatty et du boulevard LaSalle

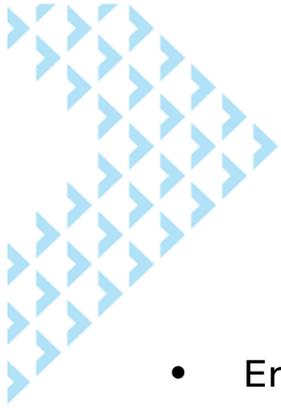


- Bordé par deux pistes cyclables et des sentiers piétonniers;
- Cet AEC s'inscrit dans le paysage existant qui offre naturellement un environnement qui favorise les activités des chiens à moindre coût;
- Il permet de conserver une cohésion visuelle dans le traitement de l'espace;
- Il favorise un espace naturel pour une meilleure appropriation du lieu;
- Il favorise le jeu et l'éducation en y intégrant et conservant des éléments naturels comme supports de jeu.



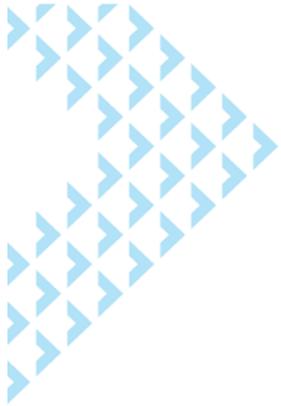
Réglementation

- Dispositions réglementaires :
 - Règlement sur le contrôle des animaux et articles spécifiques aux aires d'exercice canin
- Le **Règlement** sur l'encadrement des animaux domestiques établit des règles de conduite et de civisme pour assurer la sécurité des citoyens et favoriser la cohabitation avec les animaux.
- En tout temps, un **chien** doit porter sa médaille.
- Le maître doit garder le contrôle de son chien, doit toujours tenir son **chien** en laisse à moins qu'il ne soit à l'intérieur d'une aire d'exercice.
- Un maximum de 3 chiens à la fois par personne.
- Obligation de ramasser les excréments de son animal et en disposer adéquatement dans une poubelle.



Règles générales d'utilisation d'une AEC

- En tout temps, les portes de l'AEC doivent demeurer fermées.
- Le gardien du chien doit garder son animal en laisse jusqu'à ce qu'il se trouve à l'intérieur de l'aire d'exercice.
- Tout chien doit porter la médaille indiquant qu'un permis valide pour l'année en cours a été délivré.
- Il est grandement recommandé que tous les chiens qui fréquentent l'AEC soient vaccinés et qu'ils reçoivent les traitements antiparasitaires appropriés.
- Le gardien doit immédiatement ramasser les excréments de son chien et en disposer de manière hygiénique dans les poubelles à proximité ou à l'intérieur de l'AEC.
- Le gardien doit surveiller et maîtriser son chien, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'AEC.
- Il est interdit de nourrir son chien à l'intérieur de l'AEC.
- Le gardien doit restreindre l'utilisation de jouets aux moments où il est seul avec son chien dans l'AEC car, en présence de d'autres chiens, les jouets peuvent engendrer de la compétition et des agressions.
- Le port du collier étrangleur est à proscrire dans les AEC.
- Les chiens dangereux ou malades ainsi que les femelles en chaleur sont interdits dans les AEC.
- Un maximum de 2 chiens à la fois par personne.
- L'AEC n'est pas recommandée aux enfants de 12 ans et moins.



L'aire d'exercice canin est le seul espace public où il est permis de laisser son chien en liberté à Montréal.

L'exercice et les jeux que les chiens y pratiquent contribuent à leur bien-être physique et psychologique.



agence **RELIEFDESIGN**

AIRE D'EXERCICE CANIN / PARC GEORGE O'REILLY

PRÉSENTATION PRÉLIMINAIRE

16 SEPTEMBRE 2019





CONTEXTE D'INTERVENTION



VERDUN / BOULEVARD LASALLE - Aire d'exercice canin | Présentation préliminaire

RELIEFDESIGN 2



CONTEXTE D'INTERVENTION

① VUE PANORAMIQUE EN DIRECTION SUD-OUEST



② VUE PANORAMIQUE EN DIRECTION NORD-EST DEPUIS LA PISTE CYCLABLE



③ VUE PANORAMIQUE EN DIRECTION OUEST DEPUIS LA LIMITE NORD DU SITE





PLAN D'AMÉNAGEMENT PROPOSÉ





IMAGES D'INSPIRATION



Aire petits chiens

AEC NDG

Pavillon-abri - Acier / Bois

Tunnel

Parcours

VERDUN / BOULEVARD LASALLE - Aire d'exercice canin | Présentation préliminaire

RELIEFDESIGN

5



IMAGES D'INSPIRATION / AIRE DE CONSERVATION



Barrière de protection / Zone plantée

Délimitation avec enrochement

Protection des arbres existants + Mobilier



CONCEPT DE PLANTATION

• Arbustes



Rubus
odoratus



Diervillea
lonicera



Hypericum
kalmianum



Spirea latifolia

• Graminées



Deschampsia
caespitosa



Elymus
canadensis



Sorghastrum
nutans



Schizachyrium
scoparium

• Vivaces



Agastache



Anaphalis
margaritacea



Echinacea
purpurea



Hemerocallis
fulva



Valeriana
officinalis



Verbena
stricta



Questions et échanges

Activités et animations

La Ville de Montréal fait la promotion de comportements responsables et met en oeuvre une stratégie visant l'éducation des citoyens et des propriétaires de chiens par le biais d'activités de sensibilisation, de formation et de la médiation.

ATELIERS GRATUITS 2019

Le langage canin ♦ L'agression entre chiens ♦ Le jeu ♦ La prévention des morsures

Autres thématiques pour des ateliers et des conférences :

- Règlementation sur le contrôle des animaux
- Les problématiques dans les aires (comment et quand intervenir)
- Mon chien, ma responsabilité (aspects légaux)
- Gestion de l'excitation et des aboiements
- Le focus et l'engagement de votre chien
- Enseigner le rappel
- La marche en laisse
- Les bases de l'obéissance
- Les erreurs les plus fréquentes en éducation canine
- Gérer la dynamique dans une AEC
- Entraînement des chiens réactifs
- L'éducation du chiot



Questions et échanges